Annexe 8

Mairie de Quetigny
Place Théodore-Monod - 21800 Quetigny - tél. 03 80 48 28 30

Projet d'établissement
Ecole Municipale de Musique, de Danse et des Arts
2024 – 2029

Sommaire

Préambule

1 - CONTEXTE

1.1 - Quetigny, une Ville de diversités

1.2 - L'EMMDA aujourd'hui

1.2.1 - Etat des lieux 22/23

1.2.2 - Concertations

1.2.3 - Textes cadres de l'enseignement artistique

2 - OBJECTIFS D'EVOLUTION

2.1 - Enseignement artistique

2.1.1 - Musique

2.1.2 - Danse

2.1.3 - Arts Plastiques

2.2 - Eveil et Education artistique

2.2.1 - Education Nationale

2.2.2 - Actions transversales avec les services de la Ville

2.2.3 - Publics spécifiques

.

2.3 - Rayonnement : Vie artistique, Partenariats

3 - MODALITES DE FONCTIONNEMENT

3.1 - Documents de référence

3.2 - Instance de concertation

3.3 - Communication

3.4 - Moyens humains

3.5 - Finances

3.6 - Locaux et matériel

Accusé de réception en préfecture
021-212105159-20231220-DG21122023CM17-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

Annexe 8

Préambule

L'Ecole Municipale de Musique, de Danse et des Arts (EMMDA) de la Ville de Quetigny est un établissement d'enseignement artistique municipal depuis 2009. Créée d'abord sous forme associative dans les années 1970, elle est aujourd'hui profondément ancrée comme un service public à part entière au sein de la collectivité. Son originalité est fondée sur les 3 spécialités enseignées : Musique, Danse et Arts Plastiques qui lui permettent une grande diversité de pratiques artistiques et un mélange des publics.

Lieu de démocratisation culturelle et d'accès à une pratique artistique diversifiée et de qualité, l'EMMDA porte avec engagement ses missions principales, fondées sur les textes de références de l'enseignement artistique (Schéma National d'Orientation Pédagogique de l'enseignement public spécialisé, septembre 2023 et Schéma Départemental Enseignements et Pratiques artistiques Côte d'Or, octobre 2023) :

- Former des musiciens, danseurs et plasticiens, tous amateurs éclairés
- Encourager l'ouverture d'esprit, la curiosité et la créativité à tous âges
- Sensibiliser et éduquer des publics diversifiés à une pratique culturelle pour éveiller les esprits et favoriser un comportement citoyen dans le quotidien d'un territoire.

Pour rappel, le Conseil Municipal du 29 mars 2009 a voté la création de l'école municipale en lui confiant les missions suivantes :

- Transmettre les valeurs fondamentales de la culture : passion, créativité, curiosité, travail, entraide, ouverture d'esprit, écoute, restitution devant un public, apprentissage de l'autonomie, jeu collectif,
- Permettre à tous, grâce à une politique tarifaire adaptée à la population et à des mises à disposition de matériels et/ou de locaux, l'apprentissage et la pratique de toute forme d'art, à tout âge et notamment au travers du jeu collectif,
- Donner les bases essentielles à la poursuite d'une pratique personnelle individuelle ou collective ou à la poursuite d'études artistiques,
- Favoriser une approche artistique dès la petite enfance,
- Développer les échanges entre les pratiques amateurs et les artistes professionnels,
- Développer les échanges avec les partenaires locaux institutionnels ou associatifs,
- Participer à la vie de la cité.

En cette fin d'année 2023, après un temps d'état des lieux et de concertation, l'EMMDA propose un nouveau projet d'établissement pour une durée de cinq ans. Destiné aux élus, usagers, enseignants et partenaires, il définit l'identité de l'EMMDA et fixe des objectifs prioritaires d'évolution. Dans ce but, il prend en compte la réalité sociologique, économique et culturelle du territoire. Il se base également sur la présence et l'activité des différents acteurs et partenaires potentiels : Education Nationale, associations de pratiques amateurs, acteurs culturels implantés à Quetigny. La participation et l'engagement de chacun contribuera à sa bonne mise en œuvre.

Accusé de réception en préfecture
021-212105159-20231220-DG21122023CM17-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

1 - CONTEXTE

1.1 Quetigny, une Ville de diversités

La Ville de Quetigny se situe à l'est de la Ville de Dijon et apparaît comme un pôle attractif de la Métropole dijonnaise. Si elle est souvent identifiée par sa zone commerciale, cette ville nouvelle s'est créée dans les années 60 avec pour ligne directrice « Un emploi, un logement, un arbre. ». Elle est alors passé d'un village de 300 habitants à une Ville qui compte aujourd'hui un peu moins de 10 000 habitants. Au fil des années, par une maîtrise complète d'une urbanisation équilibrée favorisant la mixité sociale, une ville à taille humaine s'est construite.
Aujourd'hui, la Ville de Quetigny offre aux quetignois un cadre de vie agréable, avec une attention particulière aux espaces verts et aux enjeux environnementaux. Par la diversité de ses modes d'accès (Tramway, bus, pistes cyclables, …) et les services qu'elle propose à ses habitants (crèche, périscolaire, centre de loisirs, services publics, commerces, …) elle permet un mode de vie fonctionnel à chaque type de foyer vivant sur son territoire.

Ville d'accueil, la population quetignoise se caractérise par sa diversité sociale et culturelle, accueillant des personnes d'origines diverses et générant une mixité précieuse et enrichissante pour tous.

A l'heure actuelle, la Ville de Quetigny compte un grand nombre de structures et d'établissements éducatifs et sociaux :

- Une crèche municipale avec un relais Petite Enfance
- Une micro-crèche associative
- Quatre écoles maternelles
- Quatre écoles élémentaires
- Un collège public
- Un lycée agricole
- Une Maison Familiale Rurale
- Un EHPAD
- Un centre social « La Passerelle »
- Un Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)
- Une épicerie sociale et solidaire : Epimut'
- Un maillage associatif important : sports, loisirs, culture

D'un point de vue culturel et depuis de nombreuses années, une volonté politique est clairement affichée, permettant l'ouverture aux arts pour le plus grand nombre. Le projet culturel de la Ville s'articule autour de trois grands axes :

1. Mettre en œuvre le projet culturel avec et pour les habitants

- Développer des actions qui permettent de développer, de brasser, de croiser les publics et les activités, de sortir de l'entre-soi culturel
- Prendre en compte la diversité des pratiques et des cultures
- Donner de la fierté, contribuer à créer ou à recréer un sentiment d'appartenance collective à Quetigny
- Mesurer l'impact réel des actions mises en place pour les habitants (outils de mesure)

2. Permettre à tous de partager et de s'émanciper

- Mettre en place de façon concertée un parcours d'éducation artistique et culturelle
- Intégrer divers champs culturels (arts graphiques, audio-visuel, culture scientifique…) au projet
- Croiser éducation artistique et culturelle et pratiques amateurs
- Consolider et dynamiser les enseignements artistiques

3. Inscrire nos cultures dans la modernité

- Favoriser l'émergence et la maitrise des pratiques numériques

Imprégnée de ce contexte riche et varié, l'Ecole Municipale de Musique et des Arts contribue au développement culturel de la Ville de Quetigny et de ses habitants.

Accusé de réception en préfecture
021-212105159-20231220-DG21122023CM17-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

1.2 - L'EMMDA Aujourd'hui

1.2.1 - Etat des lieux : 2022/2023

Les élèves

Pour l'année scolaire 2022 / 2023, 338 élèves sont inscrits selon les répartitions suivantes :

Musique	Pratiques collectives musique	Danse	Arts Plastiques	Nombre d'activités *
298	85	57	42	482

**Un élève inscrit peut pratiquer plusieurs activités au sein de l'établissement.*

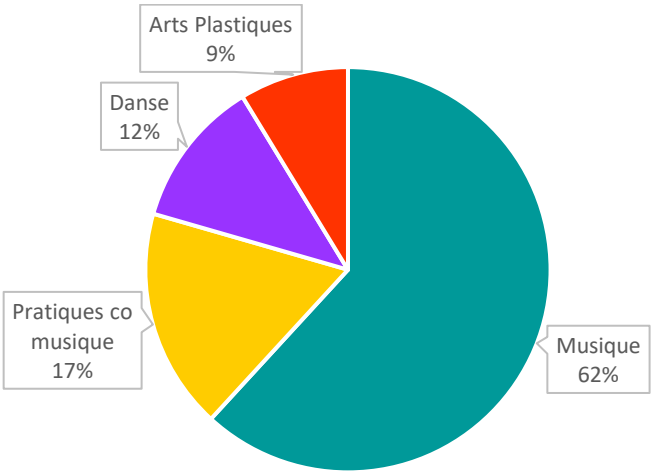

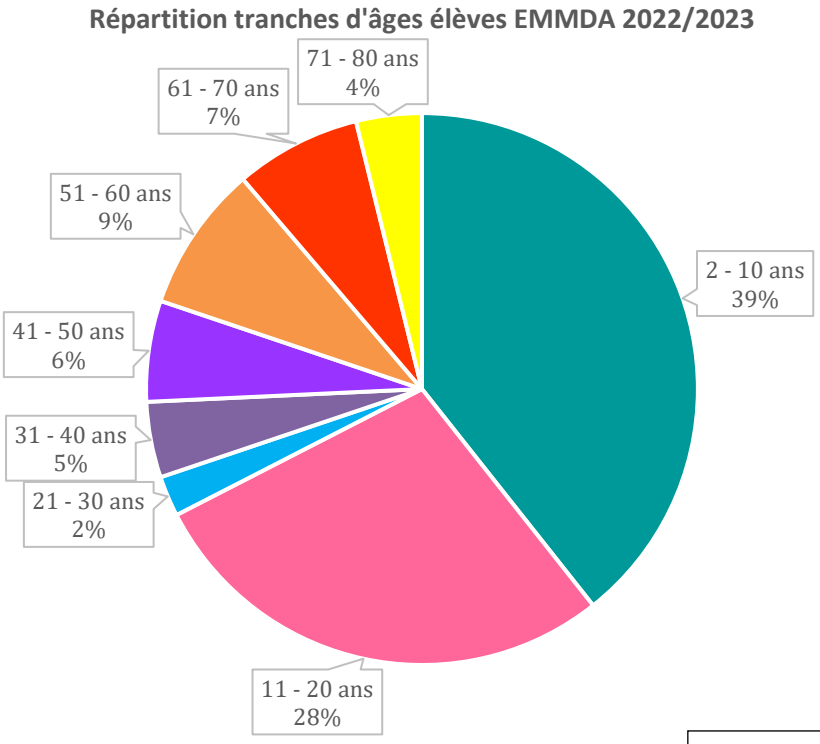

Accusé de réception en préfecture
021-212105159-20231220-DG21122023CM17-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

Annexe 8

Provenance des élèves

Communes	Nombres d'élèves	%
Quetigny	**199**	**59%**
Autres	**139**	**41%**

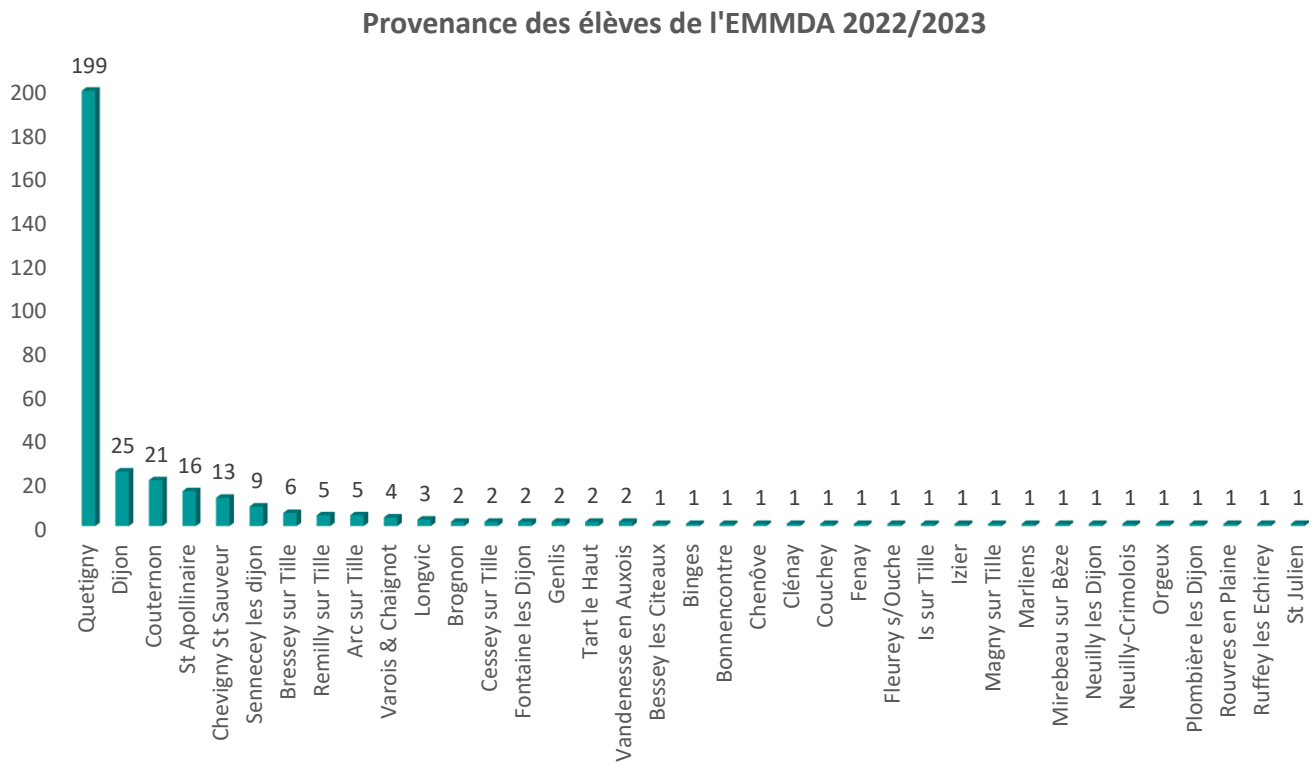

Répartition hommes femmes

Ages	Hommes	Femmes
2-10 ans	40	92
11-20 ans	37	59
21 ans et +	39	71
Total	116	222

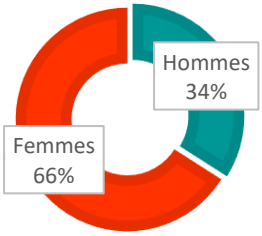

Evolution des effectifs depuis 2016

Année scolaire	Quetigny	Extérieur	Total
2016/2017	196	110	306
2017/2018	218	114	332
2018/2019	215	129	344
2019/2020	193	150	343
2020/2021	167	152	319
2021/2022	180	135	315

Accusé de réception en préfecture
021-212105159-20231220-DG21122023CM17-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

2022/2023	199	139	338

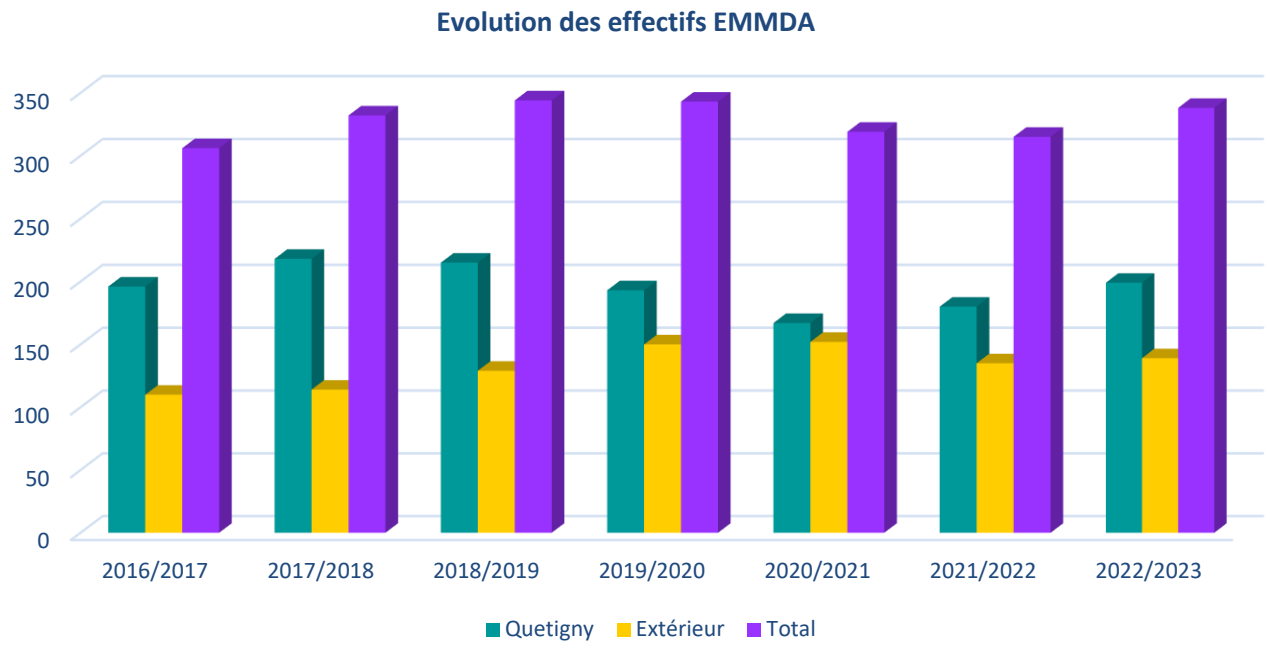

<u>Les enseignements</u>

Musique

Eveil et initiation : 3 groupes

- Atelier parents/enfants 2-3 ans, 1 fois par mois
- Éveil musique, 4-5 ans, 45min hebdomadaires
- Initiation musique, 5-6 ans, 1h hebdomadaire

Pratique instrumentale individuelle

Accusé de réception en préfecture
021-212105159-20231220-DG21122023CM17-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

Annexe 8

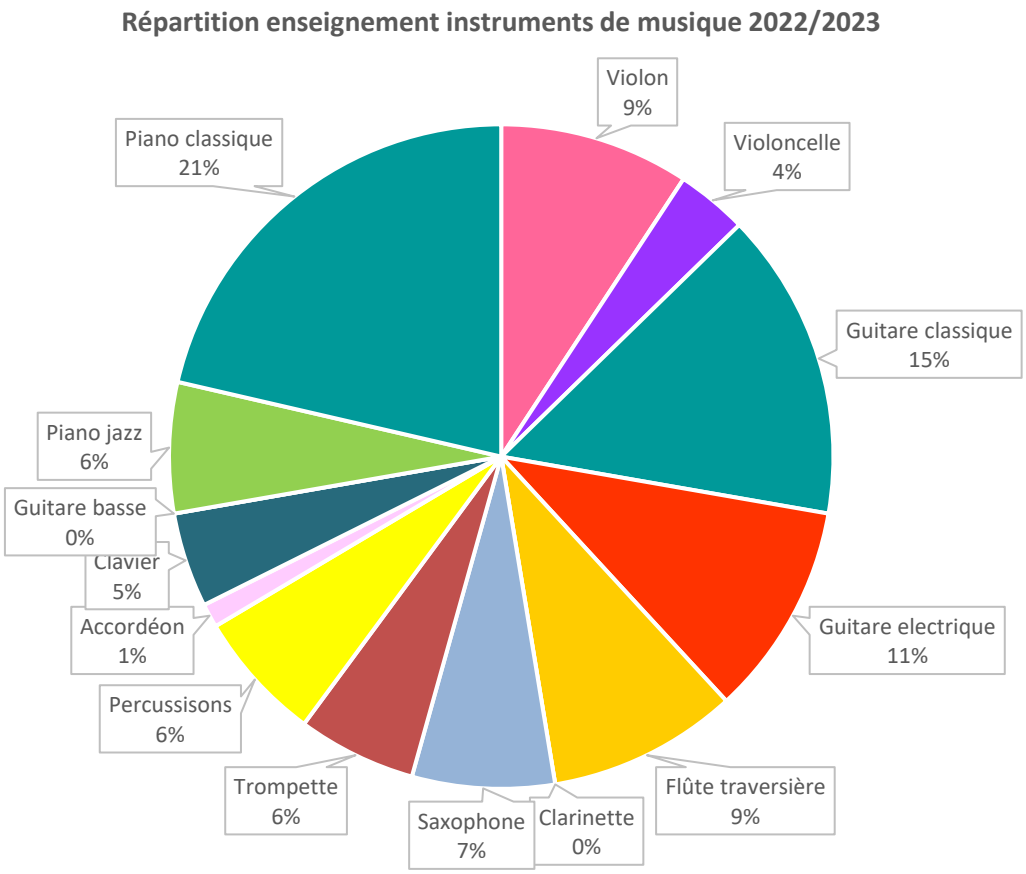

Pratique musicale collective

Danse - 6 cours

- Eveil danse, 4 ans, 45 min hebdomadaires
- Eveil danse, 5 ans, 45 min hebdomadaires
- Initiation danse, 6-7 ans, 1 h hebdomadaire
- Atelier 8-11ans, 1h hebdomadaire
- Atelier 12-15 ans, 1h hebdomadaire
- Atelier adultes, 1h15 hebdomadaire

Arts plastiques - 5 cours

- Découverte arts plastiques 5-6 ans, 1h hebdomadaire
- Arts plastiques 6-7 ans, 1h30 hebdomadaires
- Dessin 7-11 ans, 1h30 hebdomadaire
- Dessin ados (à partir de 12 ans), 1h30 hebdomadaire
- Dessin-peinture adultes, 2h hebdomadaires

<u>L'équipe</u>

Equipe enseignante - 16 professeurs

- 1 arts plastiques
- 2 danse (remplacement arrêt maladie de notre professeure de danse)
- 1 musicien intervenant

Accusé de réception en préfecture
021-212105159-20231220-DG21122023CM17-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

- 1 intervenante petite enfance + cours d'éveil musique
- 11 professeurs d'instruments (dont un FM + instruments)

Pour un total de 155h30 par semaine, soit environ 8 équivalent Temps Plein

Equipe administrative

- 1 secrétaire à temps plein
- 1 directrice : ¾ temps pour la direction + ¼ temps pour des cours (chorales + atelier voix collège)

Intervention d'un autre service de la Ville avec 1 agent d'entretien, 15h par semaine (3h par jour).

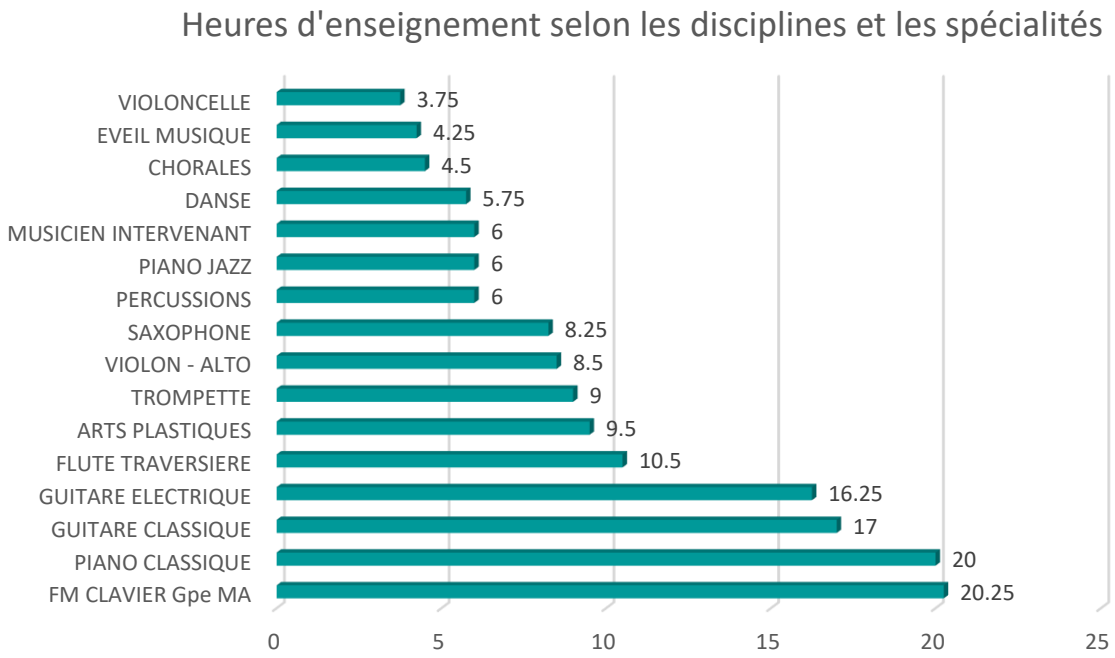

<u>Les projets de l'année :</u>

Sur scène :

- **« Mélimélo musical » : 21 novembre, 14 décembre, 2 février, 5 avril. Temps musicaux, salle Berlioz**
  Les élèves instrumentistes viennent présenter en public, un morceau qu'ils maîtrisent.
- **Concert au profit du Téléthon : samedi 3 décembre, à 18h, Espace Mendès-France**
  90 musiciens, 190 spectateurs
- **How to be a Keaton, samedi 28 janvier, 20h, Espace Mendès-France**
  Ciné-concert au cours duquel un groupe d'élèves de l'EMMDA a présenté une première partie. Ces musiciens ont joué la musique du compositeur Philippe Poisse, de la compagnie Scènes Occupations, sur un court métrage de Buster Keaton. 14 musiciens, 130 spectateurs
- **Week-end EMMDA « Tous en scène », samedi 13 et dimanche 14 mai, Espace Mendès-France**
  Plusieurs spectacles proposés par les élèves et leurs professeurs, mêlant danse et musique, de tous styles.
- **Participation à la fête de la musique et au festival En Quêt'd'ailleurs, 21 et 24 juin**
- **Semaine portes ouvertes du 26 juin au 1er juillet**
  Auditions de classe, essais, découvertes d'instruments, …

Pratiques collectives :

- **Ensemble de saxophones : projet AfriQuetigny :**
  Karl Martin, professeur de saxophone et son ensemble d'élèves, s 'associent aux ateliers de percussions africaines de l'association Doni Doni sous la direction de Julien Charnet, pour créer un répertoire commun de style afrobeat. Projet en collaboration avec le conservatoire de Longvic. 20 musiciens. Restitution en juin.
- **Projet « Gratte et chante ! »**
  Les ateliers guitare accompagnement et la chorale adultes de l'EMMDA s'associent pour proposer un concert autour d'un répertoire commun (thèmes de l'Afrique et de l'ailleurs). 45 musiciens. Restitution en juin
- **Mise en place d'un orchestre à cordes**

Accusé de réception en préfecture
021-212105159-20231220-DG21122023CM17-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

Depuis le mois de novembre, les élèves de violon, alto et violoncelle se retrouvent dès leur 2ème ou 3ème année de pratique instrumentale, pour former un ensemble à cordes sous la direction de Guillaume Kesseller, professeur de violon et d'alto.

- **Orchestre à vents**
  Poursuite de la collaboration avec l'école de musique de Chevigny-St-Sauveur. 35 musiciens amateurs se retrouvent le samedi matin pour former un ensemble à vents sous la direction de Bertrand Gillet (professeur de trompette à l'EMMDA) et de Bertrand Di Léone (professeur à Chevigny-St-Sauveur). 6 Concerts dans l'année.

Education Artistique et Culturelle

- **Interventions en écoles primaires**
  Dans le cadre des Parcours d'Education Artistique et Culturel (PEAC) mis en place par le service Actions Culturelles de la Ville, l'EMMDA s'associe aux écoles pour la mise en place de projet musique par l'intervention de son musicien intervenant, Arthur Nicolas, qui remplace Evelyne Menaucourt, à raison de 6h par semaine, pour 16 classes.
  Par ailleurs, un projet danse à l'école est prévu avec 2 classes et l'intervention d'Elise Ribault, professeure de danse.
- **Atelier de pratiques vocales avec le collège Jean Rostand**
  Poursuite de la collaboration entre le professeur d'éducation musicale du collège Jean Rostand et la cheffe de chœur Evelyne Menaucourt. Cette année, un groupe de 12 collégiens participe à un atelier à raison de 2h par semaine.
- **Petite Enfance**
  Interventions musique (2h30 par semaine) et arts plastiques (2h par semaine) dans les structures Petite enfance de la Ville (Multi-accueil Maria Montessori et micro-crèche les Moussaillons).
- **Concerts en temps scolaire**
  Proposé par certains professeurs d'instruments, des petits programmes musicaux sont présentés aux classes volontaires en fin d'année scolaire.
  Juin 2022 : 1 duo trompette/guitare classique, 1 trio guitare électrique, guitare basse, batterie – 9 classes spectatrices, 196 enfants
- **Concert à l'EHPAD du Cromois**
  Samedi 1er avril 2023, concert du trio de flûte dans la salle commune de l'EHPAD.

1.2.2 - Concertations

Afin de définir plus finement les objectifs du projet d'établissement, plusieurs concertations ont été organisées avec les différents acteurs et partenaires de l'EMMDA. En utilisant des supports différents, chaque interlocuteur a pu s'exprimer et faire part de ses idées. Les paragraphes ci-dessous sont une synthèse de ces échanges.

- **Equipe pédagogique**

Lors de réunions d'équipe, les enseignants ont pu s'exprimer sur leur vision de l'EMMDA. Pour cela, l'outil d'analyse SWOT a permis d'identifier les forces, les faiblesses, les opportunités et les contraintes de l'établissement.

FORCES	**FAIBLESSES**
Equipe Professionnelle et dynamique Diversité : des publics, des enseignements Taille de la structure, à échelle humaine En général, bonnes conditions matérielles de travail	Manque de pratiques collectives Possibilité limitée d'évolution (plans de carrière des enseignants) Pas assez de projets artistiques forts et collectifs Communication, manque de visibilité Locaux pas toujours adaptés pour certaines pratiques
OPPORTUNITES **(à faire, à développer)**	**CONTRAINTES**
Développer de nouveaux projets pour une meilleure cohérence pédagogique et artistique,	« fidélisation » du public (modes de consommation actuels

Accusé de réception en préfecture
021-212105159-20231220-DG21122023CM17-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

pour être mieux perçus

pluriactivités, départs élèves, …)
Finances limitées

<u>Qu'est-ce qui est le plus important pour vous en tant qu'enseignant :</u>

- Que nos élèves soient autonomes avec leur instrument
- Qu'ils puissent jouer en groupe
- Qu'ils puissent se faire plaisir et aient envie de jouer
- Qu'ils puissent se passer de l'enseignant
- Qu'ils développent leur propre style artistique (sortir de la reproduction)
- Que les élèves soient des citoyens cultivés, qu'ils écoutent de la musique et qu'ils sachent être spectateurs
- Qu'ils ressortent plus riches et aillent au concert
- Qu'ils élargissent leur culture et sortent des clichés
- Qu'ils comprennent mieux l'art
- Qu'ils découvrent différents styles

▪ **Usagers**

Un questionnaire a été élaboré avec le Comité Consultatif de l'EMMDA. Il était à remplir en ligne et a été proposé aux élèves. Sur 338 élèves, 113 ont répondu, soit 33% de l'ensemble des effectifs.
Trois thématiques étaient proposées :

- La vie artistique
- La communication
- L'accueil et les locaux

Le niveau de contentement est globalement très satisfaisant. Il est à noter que les usagers de l'EMMDA apprécient les projets artistiques marquants, concerts et/ou spectacles organisés à l'Espace Mendès-France, avec des conditions techniques et scéniques professionnelles.
D'un point de vue pédagogique, la question de la Formation Musicale apparaît plusieurs fois, questionnant une autre approche ou un temps d'apprentissage moins long. Enfin, plusieurs personnes sollicitent la possibilité de prendre des cours de chant et de bénéficier de stages ou d'ateliers plus ponctuels.

▪ **Elus**

Au cours d'une commission culture et d'un bureau municipal en mars 2023, l'état des lieux 2022/2023 (voir chapitre 1.2.1) a été présenté aux élus. Après quelques précisions, les discussions ont fait apparaître diverses remarques :

- L'importance de l'EMMDA pour le rayonnement culturel de la Ville de Quetigny
- Le souhait de garder la qualité des enseignements et des projets artistiques
- La demande de développer de nouveaux partenariats avec d'autres services de la Ville et des structures extérieures
- Le souhait de proposer (de manière régulière ou ponctuelle) des activités artistiques en lien avec les nouvelles technologies (MAO, musique assistée par ordinateur) et les esthétiques actuelles (slam, hip-hop, …)

▪ **Services de la Ville**

Une réunion a été organisée au printemps 2023 avec les représentants des services les plus à même de développer des projets avec l'EMMDA : enfance-jeunesse, vie associative, solidarité, CCAS, Agenda 2030.
Suite à la présentation de l'état des lieux, les agents présents ont eu une meilleure connaissance des activités et du fonctionnement de l'EMMDA, donnant lieu à des questions et des discussions inédites.
Chaque service est intéressé pour mettre en place des partenariats qui permettraient de rendre accessible la pratique artistique à de nouveaux publics, de présenter des moments artistiques à l'extérieur des locaux de l'EMMDA.

1.2.3 - Les textes cadres

Accusé de réception en préfecture
021-212105159-20231220-DG21122023CM17-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

Annexe 8

Voté le 16 octobre 2023, le nouveau schéma réaffirme l'engagement du département auprès des acteurs des enseignements artistiques. 5 objectifs principaux ont été retenus :

- Inciter les établissements d'enseignement à accompagner le développement des pratiques en amateur sur leur territoire
- Renforcer les missions d'éducation artistique et culturelle des établissements d'enseignement artistique en lien avec les établissements scolaires - et particulièrement les collèges
- Renforcer l'action culturelle de ces établissements en direction des établissements sociaux et des publics aux besoins spécifiques
- Mieux accompagner les établissements de petite taille (moins de 100 élèves)
- Accompagner les établissements en milieu rural dans leur volonté d'ouverture de leurs enseignements à de nouvelles disciplines (danse, théâtre et arts du cirque).

Schéma National d'Orientation Pédagogique

Texte cadre du ministère de la culture, le nouveau schéma d'orientation pédagogique de l'enseignement public spécialisé de la danse, de la musique et du théâtre est paru à l'automne 2023. Ce document insiste sur les missions de service public des établissements d'enseignement artistique : l'enseignement artistique, l'éducation artistique et culturelle en collaboration avec l'Education nationale, le développement des pratiques en amateur. Il décrit précisément les principes et les missions des établissements d'enseignement artistiques, les modalités de l'organisation pédagogique pour chacune des étapes de l'apprentissage ainsi que la place de l'évaluation.
Par ailleurs, il insiste sur :

- la participation active à la vie culturelle sur le territoire,
- la capacité de l'établissement à mener des actions éducatives et des actions de sensibilisation, de diversification et de développement des publics en musique, en danse et en théâtre,
- l'attention portée à la prévention des risques physiques et psychiques des élèves (discriminations, violence, harcèlement) et sur l'adoption d'une charte éthique.

Accusé de réception en préfecture
021-212105159-20231220-DG21122023CM17-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

2 – OBJECTIFS D'EVOLUTION

2.1 – Enseignement artistique

Réaffirmer et mieux structurer les parcours de formation pour relancer une dynamique autour de projets pédagogiques et artistiques communs à toute l'équipe et aux usagers de l'EMMDA :

- Créer des projets inter – spécialités (Musique, Danse, Arts Plastiques) et interdisciplinaires
- Proposer des projets artistiques forts et fédérateurs
- Dans la mesure du possible, ouvrir de nouvelles classes ou de nouveaux cours : chant, atelier chorégraphique, atelier arts plastiques ados, ateliers pour les élèves de premier cycle, atelier création MAO (Musique assistée par ordinateur), …

2.1.1 – Musique

- Replacer les élèves au cœur d'un cursus d'apprentissage et de pratiques artistiques collectives au sein de l'EMMDA
- Intégrer la pratique collective dans le cursus pédagogique des élèves
- Formation musicale
    - Structurer un cursus pour les adolescents « orienté » musiques actuelles
    - Construire des liens avec la pratique instrumentale
- Structurer un cursus adulte

2.1.2 – Danse

- Développer les propositions de cours pour les plus grands (ados) avec l'objectif à long terme de mettre en place un cursus de Danse Contemporaine…
- Développer la culture chorégraphique des élèves en proposant des découvertes de diverses identités de la danse contemporaine
- Sensibiliser des publics différents à la danse (Petite enfance, séniors, …)

2.1.3 – Arts plastiques

- Proposer un suivi et une évolution dans les 2 disciplines enseignées : dessin et arts plastiques (proposer un atelier arts plastiques ados)
- Sensibiliser des publics différents aux arts visuel (Petite enfance, séniors, …)

2.2 – Eveil et éducation artistique

2.2.1 Education Nationale

- Approfondir les partenariats avec les écoles élémentaires de la Ville. Continuer à participer à la conception des PEAC et devenir force de proposition de projets spécifiques EMMDA
- Proposer une nouvelle collaboration avec le collège Jean-Rostand

2.2.2 Actions transversales avec les services de la Ville

Structures Petite Enfance

- Créer des rencontres artistiques dans les structures Petite Enfance et à l'Espace Léo-Ferré, en lien avec les intervenantes régulières (musique et arts plastiques)

Services Enfance Jeunesse et Solidarité de la Ville

- Imaginer des projets en transversalité entre les différents services, tout en gardant la spécificité de chaque entité, en lien avec la politique de la Ville
- Développer des actions pour créer des passerelles entre l'EMMDA, les services périscolaires et le PRE (Programme de Réussite Educative)
- Faire évoluer les propositions de stages à destination de divers publics (enfance et jeunesse, séniors, …)

Accusé de réception en préfecture
021-212105159-20231220-DG21122023CM17-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

2.2.3 Publics spécifiques

- Être en mesure de proposer des parcours d'apprentissage ou de découvertes artistiques adaptés à des publics en situation de handicap

2.3 – Rayonnement : vie artistique et partenariats

- Participer à la vie culturelle de la Ville de Quetigny en créant des projets transversaux au sein du pôle Culture ; notamment avec le nouveau lieu culturel « La Parenthèse », tiers-lieu qui abritera notamment la médiathèque dont le projet culturel, scientifique, educatif et social s'articulera autour de 3 axes : le lien social, l'égalité des chances, l'environnement et le patrimoine
- Accueillir des artistes, en lien avec la saison culturelle, pour des ateliers avec les élèves : stages, master class, compositeur en résidence
- Développer des partenariats avec les structures culturelles de la Métropole : Dancing, La Vapeur, l'Artdam, l'Opéra de Dijon, …
- Projets avec d'autres établissements d'enseignement artistique de la Métropole et de la Côte d'Or
- Projets avec les associations de pratiques amateurs (Batterie fanfare, chorale associative, …)
- Proposer des concerts, des auditions hors les murs

Pour décliner ces différents objectifs au fil des années, un projet pédagogique et artistique pour l'année sera défini lors des réunions d'équipe de début et de fin d'année et sera affiné au fil des mois lors de réunions thématiques.

3 – MODALITES DE FONCTIONNEMENT

3.1 - Documents de référence

- Elaborer un règlement pédagogique pour le fonctionnement des enseignements
- « Rafraichir » le règlement intérieur : préciser certains articles et en actualiser d'autres

Ces documents pourront prendre en compte les problématiques éthiques autour de l'égalité hommes/femmes et des discriminations

3.2 - Instances de concertation

Développer le Comité consultatif avec un nombre plus important de personnes représentatives des usagers, des enseignants et des élus. Ceci permettrait d'enrichir les discussions en développant une meilleure compréhension des attentes de chacun.

A terme, constituer une équipe de bénévoles qui pourrait apporter son soutien lors des concerts et spectacles organisés par l'EMMDA (temps de convivialité, accueil du public, gestion des costumes pour la danse, …).

3.3 - Communication

- Développer des outils de communication actuels pour de meilleurs échanges avec les usagers
- En lien avec le service Communication de la Ville, valoriser les différents projets menés au sein de l'EMMDA
- Identifier depuis l'extérieur l'Espace Léo-Ferré comme un établissement d'enseignement artistique

3.4 - Moyens humains

Enseignants :

- Proposer des formations, accompagner le développement des compétences, développer le travail en équipe, envisager la possibilité d'étendre en heures certains postes. Organiser des conseils pédagogiques thématiques pour mettre place le projet d'établissement
- Favoriser le développement des carrières de l'équipe pédagogique

Equipe administrative : modernisation des outils de travail pour la gestion administrative et les moyens de communication.

3.5 - Finances

- Maintenir le niveau de subventions, notamment celle du Conseil Départemental en lien avec le nouveau schéma départemental "Enseignements et Pratiques artistiques en Côte-d'Or"
- Rechercher de nouveaux financements publics en répondant à des appels à projets proposés par la Drac et d'autres institutions

Accusé de réception en préfecture
021-212105159-20231220-DG21122023CM11-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

- Veiller à avoir une grille tarifaire qui permette à la fois de maintenir le niveau de recettes et de rendre accessible la pratique artistique à tous

3.6 - Locaux et matériel

- Optimiser certaines salles de cours et les équiper avec le matériel nécessaire (à adapter en fonction des disciplines)
- Acquérir du matériel régulièrement pour développer le parc instrumental et être en mesure de proposer de nouveaux ateliers (Musique Assistée par Ordinateur)
- Améliorer les aménagements des espaces d'accueil du public, pour une meilleure convivialité et une plus grande fonctionnalité.
- Pérenniser le prêt d'instrument aux familles pour faciliter l'accès à l'apprentissage d'un instrument

Accusé de réception en préfecture
021-212105159-20231220-DG21122023CM17-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023